

MONEY MULING

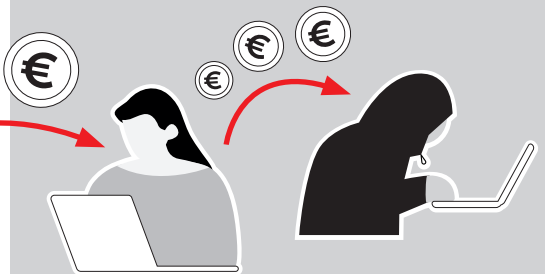
ATTENTION À L'ARGENT FACILE !

LE « MONEY MULING » C'EST DU
BLANCHIMENT D'ARGENT ET EST INTERDIT.

Les criminels transfèrent de l'argent généré de manière illégale à ce que l'on appelle des « Money Mules ».



Les « Money Mules » transfèrent cet argent sur **un compte tiers** ou le remettent en espèces à une autre personne.



En contrepartie, le « Money Mule », qui met son compte à disposition pour la transaction, touche une sorte de **commission**.



Les « Money Mules » sont souvent des **jeunes** recrutés via les **médias sociaux** ou les **services de messagerie**, ou bien par de vagues connaissances, et ne sont pas conscients que cette pratique est **illégale**.

ATTENTION !

Les « Money Mules » s'exposent à des sanctions pénales et à de lourdes peines, notamment une **peine d'emprisonnement** d'un à cinq ans et/ou une **amende** de 1 250 à 1 250 000 euros.



CONSEILS

- Méfiez-vous des personnes qui vous proposent de **l'argent rapide et facile** ;
- Ne mettez **jamais** votre **compte**, ni votre **carte bancaire**, à **disposition** d'autres personnes ;
- Ne communiquez pas vos **coordonnées bancaires** à des inconnus ;
- N'acceptez jamais d'argent **dont vous ne connaissez pas l'origine** ;
- Ne transférez jamais d'argent **sur un compte inconnu** à la demande d'une autre personne.

Si vous pensez avoir été utilisé comme « Money Mule »,

arrêtez immédiatement tout type de **transaction** et **contactez le commissariat de votre choix**.

ZESUMME FIR IECH

POLICE.LU



POLICE
L'ÉT ZEBUERG

